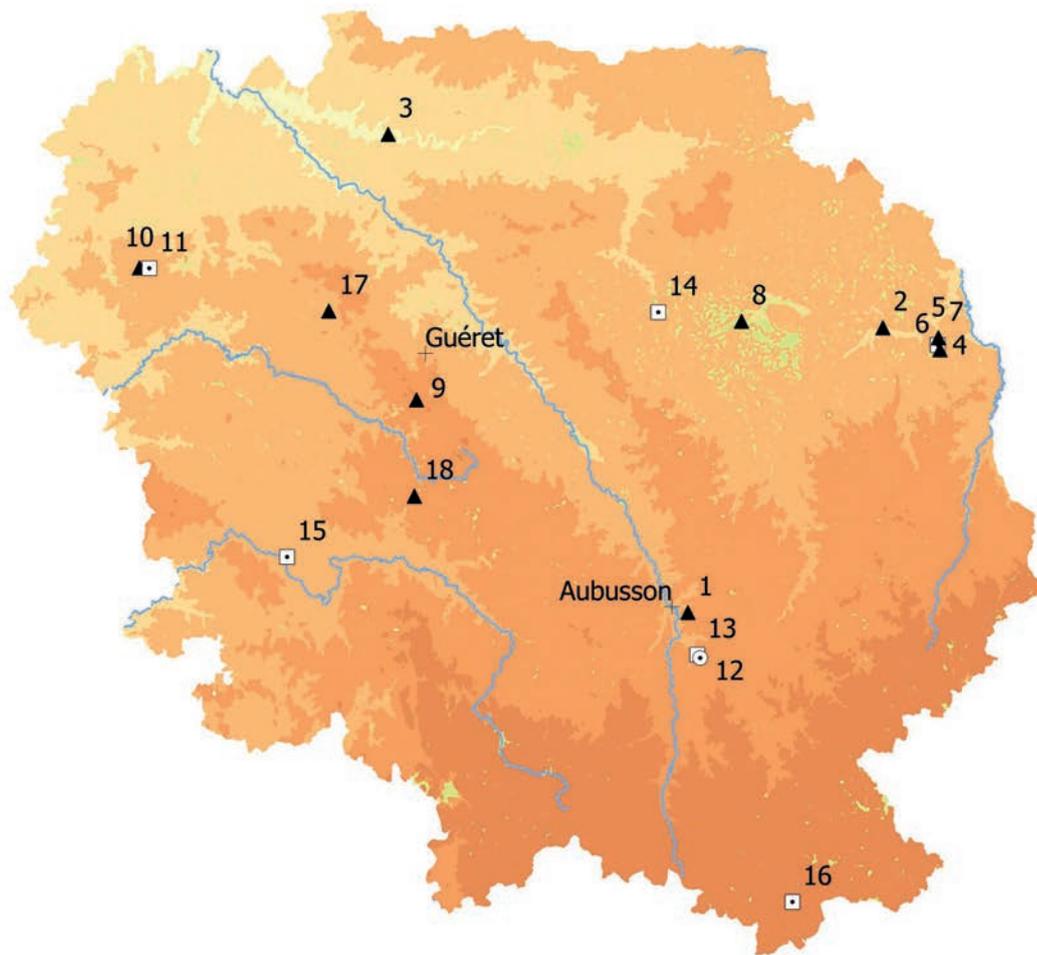


NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- fouilles programmées/sondages
- prospections diverses/analyses/APP/autres études
- ★ PCR



0 10 20 km

| N° | | | | | | N° | P. |
|--------|---------------------------|--|-------------------|-------|-----|----|-----|
| 124053 | AUBUSSON | Le Marchedieu | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 1 | 194 |
| 123990 | CHAMBON-SUR-VOUEIZE | Faubourg de Limoges | GULLIN Sylvain | INRAP | OPD | 2 | 195 |
| 124060 | CHÉNIERS | Place de l'église | ROLAND Antoine | INRAP | OPD | 3 | 195 |
| 124028 | EVAUX-LES-BAINS | Collégiale | BOULESTEIX Lise | BEN | SD | 4 | 196 |
| 123996 | EVAUX-LES-BAINS | Les Thermes | METENIER Frédéric | INRAP | FPR | 5 | 198 |
| 123994 | EVAUX-LES-BAINS | Rue du 8 mai 1945 | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 6 | 199 |
| 124017 | EVAUX-LES-BAINS | Rues des Thermes et de Rentière | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 7 | 200 |
| 123957 | GOUZON | Extension de la Zac Bellevue | DEFAYE Sophie | INRAP | OPD | 8 | 200 |
| 124054 | GUÉRET | Forêt de Chabrière, Pierre la Grosle | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 9 | 201 |
| 124073 | LA SOUTERRAINE | Bridiers | DEVEVEY Frédéric | INRAP | OPD | 10 | 201 |
| 124001 | LA SOUTERRAINE | Bridiers | BARET Florian | SUP | FPR | 11 | 201 |
| 124046 | MOUTIER-ROZEILLE | Eglise Saint-Hilaire | ROGER Jacques | MCC | PAN | 12 | 204 |
| 124024 | MOUTIER-ROZEILLE | Eglise Saint-Martin | ROGER Jacques | MCC | SD | 13 | 207 |
| 124023 | PARSAC-RIMONDEIX | Eglise Saint-Martin | ROGER Jacques | MCC | SD | 14 | 209 |
| 123728 | SAINT-DIZIER-MASBARAUD | Murat-Les Tours | JONVEL Richard | COL | FPR | 15 | 212 |
| 124021 | SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE | Les Mottes | RACINET Philippe | SUP | SD | 16 | 216 |
| 124004 | SAINT-VAURY | Places de l'église, du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918, de Saint-Valéry, de la Poste et passage des Cloîtres | LAGORSSE Katia | INRAP | OPD | 17 | 217 |
| 124061 | SARDENT | 6 place du docteur Vincent | ROLAND Antoine | INRAP | OPD | 18 | 218 |

*Protohistoire, Antiquité,
Époque moderne*

**AUBUSSON
Le Marchedieu**

Le diagnostic archéologique a été mené à l'est du centre-ville d'Aubusson, au lieu-dit Le Marchedieu, dans le cadre du projet photovoltaïque sur des terrains à vocation agricole. Les parcelles concernées relèvent de la section AV et sont cadastrées 107, 110, 111, 113, 202, 206, 273 pour une superficie prescrite de 21 6310 m².

Si le centre-ville et sa périphérie sud-ouest sont bien documentés, en particulier pour les périodes antique et médiévale, la carte archéologique ne recense que peu de sites et indices dans ce secteur précis de la commune d'Aubusson.

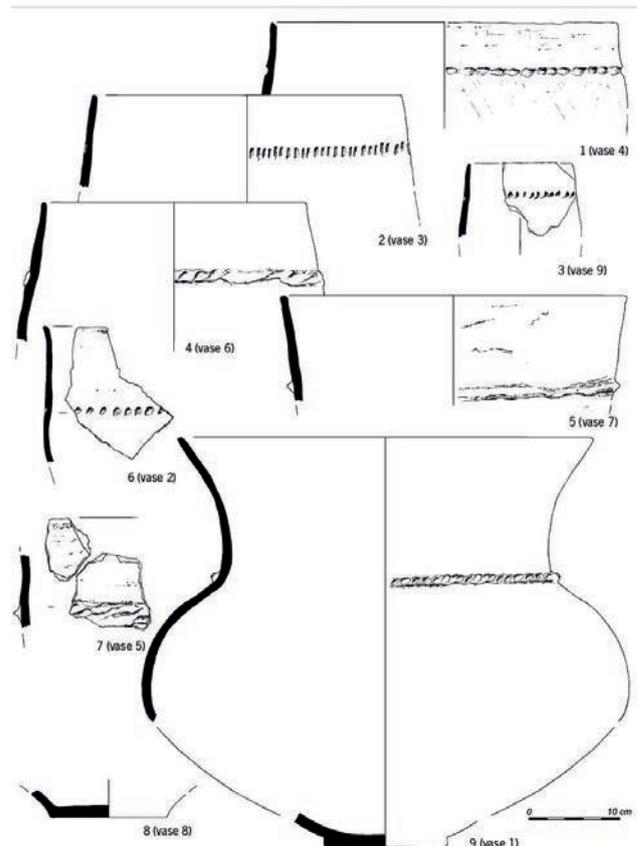
Les indices mis en évidence correspondent à de petits ensembles. Ils documentent la période protohistorique (premier âge du Fer), la période antique ainsi que les temps modernes à contemporains.

Le gisement protohistorique mis en évidence sur la parcelle AV273 est documenté par trois fosses oblongues, mais peu profondes. Leur comblement est marqué par la présence de nombreux blocs chauffés. Leurs parois et leurs fonds présentent une rubéfaction importante. Le comblement de l'une d'elles a permis de recueillir près de 19 kg de restes céramiques où

coexistent de grands vases de stockage et des vases plus raffinés, décorés et graphités. Ces productions nous indiquent que nous sommes en présence ou à tout le moins en périphérie, d'un site d'habitat que l'on peut placer au premier âge du Fer, dans la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C.



Céramique graphitée provenant du comblement de la fosse F300



Les grands vases (Dessin A. Lagarrigue)

Le second ensemble mis au jour est attribué à la période antique. Il s'agit d'un petit site à vocation funéraire regroupant des fosses au comblement cendreuse, un radier de petits blocs de roches granitiques ainsi qu'au moins une sépulture à crémation. L'ensemble se situe à mi-pente, exposé au sud. Il est scellé par une couche de *tegulae*. Il est possible qu'il se développe en direction de l'ouest.

L'urne contenant les restes d'une incinération a fait l'objet d'un prélèvement pendant l'intervention, puis d'une fouille *a posteriori*, lors des travaux d'études des données. L'étude archéo-anthropologique des résidus crématisés a permis de déterminer que le vase recueilli dans le fait F5302 contient les restes incinérés

du crâne d'un individu immature dont l'âge au décès est inférieur ou égal à trois ans. Ces restes, ainsi que des fragments de verre fondu, ont été collectés sur un bûcher funéraire et réunis dans une urne cinéraire avant d'être placés dans ce petit ensemble funéraire dont les caractéristiques sont très proches de celles mis en évidence sur la commune voisine de Moutier-Rozeille, sur le site du Thym (Méténier 2018).

Les autres parcelles livrent différents vestiges attribuables à la période moderne à contemporaine, liés à l'assainissement et à la division de ces terrains voués à l'agriculture.

Méténier Frédéric

CHAMBON-SUR-VOUEIZE

Faubourg de Limoges

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée sur une parcelle à l'ouest de la Voueize, à Chambon-sur-Voueize dans la Creuse.

Elle a été prescrite en amont d'un projet de construction de maisons individuelles et d'une éventuelle garderie municipale.

Dix tranchées (Tr 1 à Tr 10) ont été mises en œuvre selon un axe nord-sud pour suivre la pente (naturelle ?) de la parcelle. La surface de ces dix ouvertures représente un peu plus de 8 % de la zone prescrite accessible (8 700 m²).

Au terme de ce diagnostic, force est de constater que les dix tranchées mises en œuvre n'ont apporté aucune information archéologique probante. Quelques mobiliers céramiques épars se rattachant à la période médiévale ont pu être collectés. Ils n'appartiennent cependant à aucune structure archéologique.

Il a pu être finalement observé que l'ensemble de la parcelle est impacté par un réseau hydraulique soutenu. La découverte de deux paléochenaux est venu étayer cette observation.

Guillain Sylvain

Moyen Âge,
Époque moderne

CHENIERS

Place de l'église

La commune de Chéniers se situe dans la Creuse (23) à environ 28 km au nord de Guéret et 26 km au nord-est de La Souterraine.

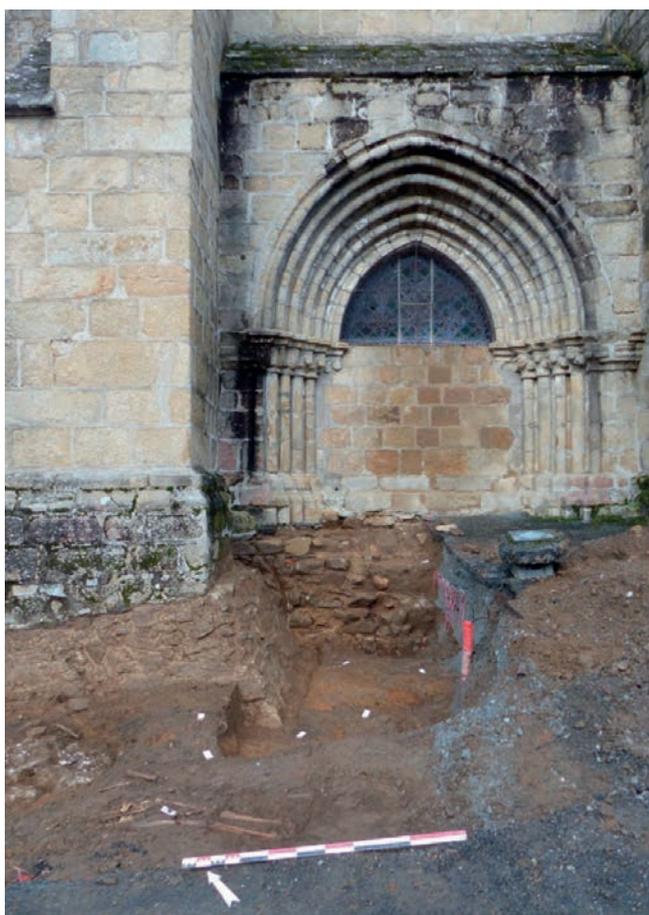
Le diagnostic archéologique place de l'église à Chéniers, qui s'est déroulé du 29 novembre au 7 décembre 2021, a eu lieu en amont d'un projet d'aménagement de la part de la commune qui concerne à la fois l'intérieur et l'extérieur de l'église. En effet, il s'agit de rouvrir les baies nord, ouest et sud du clocher-porche, de surbaisser le niveau de sol à l'intérieur de celui-ci et autour de l'église. Ce projet touchant potentiellement de nombreux vestiges archéologiques, notamment l'ancien cimetière attenant à l'église, le service régional de l'Archéologie (SRA) a donc décidé de prescrire un diagnostic visant à évaluer

le niveau d'apparition des vestiges, à les caractériser (identification, datation, etc.) et à observer la puissance stratigraphique sur laquelle ils s'étagent.

L'église de Chéniers est datée en partie du XII^e siècle et présente la particularité de posséder un remarquable clocher-proche datant probablement du XIV^e siècle.

Sept sondages ont pu être ouverts : cinq répartis au nord et au sud de l'église, dont quatre directement au contact du bâtiment, et deux à l'intérieur de la chapelle sise dans le clocher-porche. L'ensemble de ces sondages s'est révélé positif, livrant une quarantaine d'inhumations datant entre le X^e-XI^e siècle et le XVIII^e siècle, dans un très bon état de conservation.

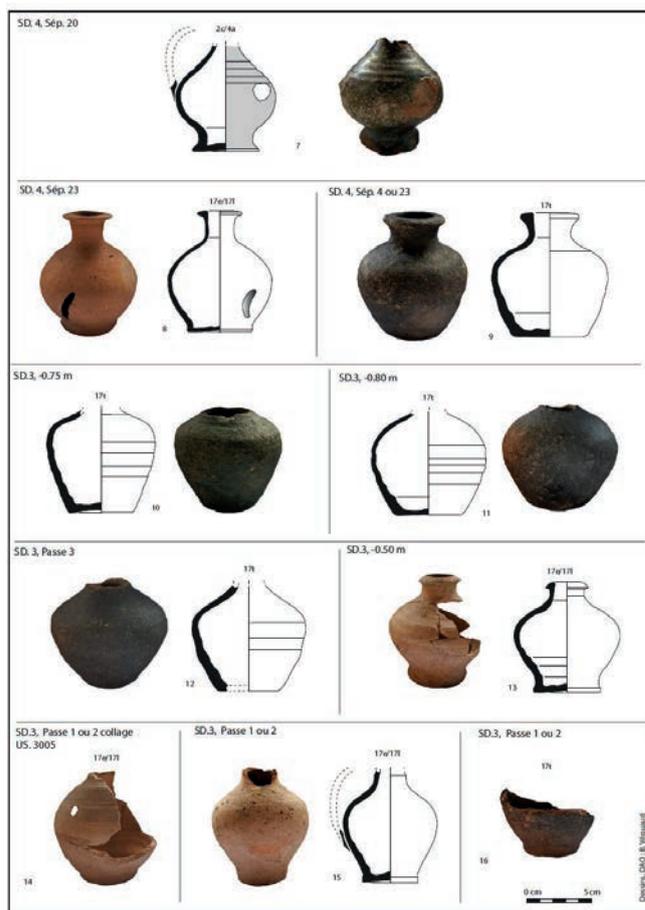
Sur un plan non-funéraire, le diagnostic a révélé de nombreux éléments permettant d'envisager la



Fondations au pied du contrefort sud-ouest du clocher-porche (cl. A. Roland)

présence d'une zone de stockage au sein du cimetière des X^e-XI^e siècles, au sud-ouest de l'église (sondages 1 et 2), mais aussi les vestiges d'un probable habitat (trous de poteau, foyer) toujours à l'ouest de l'église, et dont les vestiges sont pour partie engagés sous les fondations d'un bâtiment antérieur au clocher-porche (sondages 2 et 3).

Ce bâtiment antérieur, servant d'assise au clocher-porche, est matérialisé par une fondation en tranchées étroites de pierres mal équarries pour la plupart et liées de différents mortiers, indiquant différentes phases de



Céramiques funéraires (B. Véquaud)

construction. Il pourrait s'agir d'une avant-nef ou même de la nef de l'église antérieure au XII^e siècle.

Les sondages ont été entièrement rebouchés mais les sépultures des sondages 4 et 7 ainsi que la sépulture la plus profonde des sondages 1 et 3, relativement fragiles, ont été protégées au préalable par du tissu géotextile. Cette protection permettra leur repérage de manière plus aisée lors d'un éventuel re-découpage.

Roland Antoine

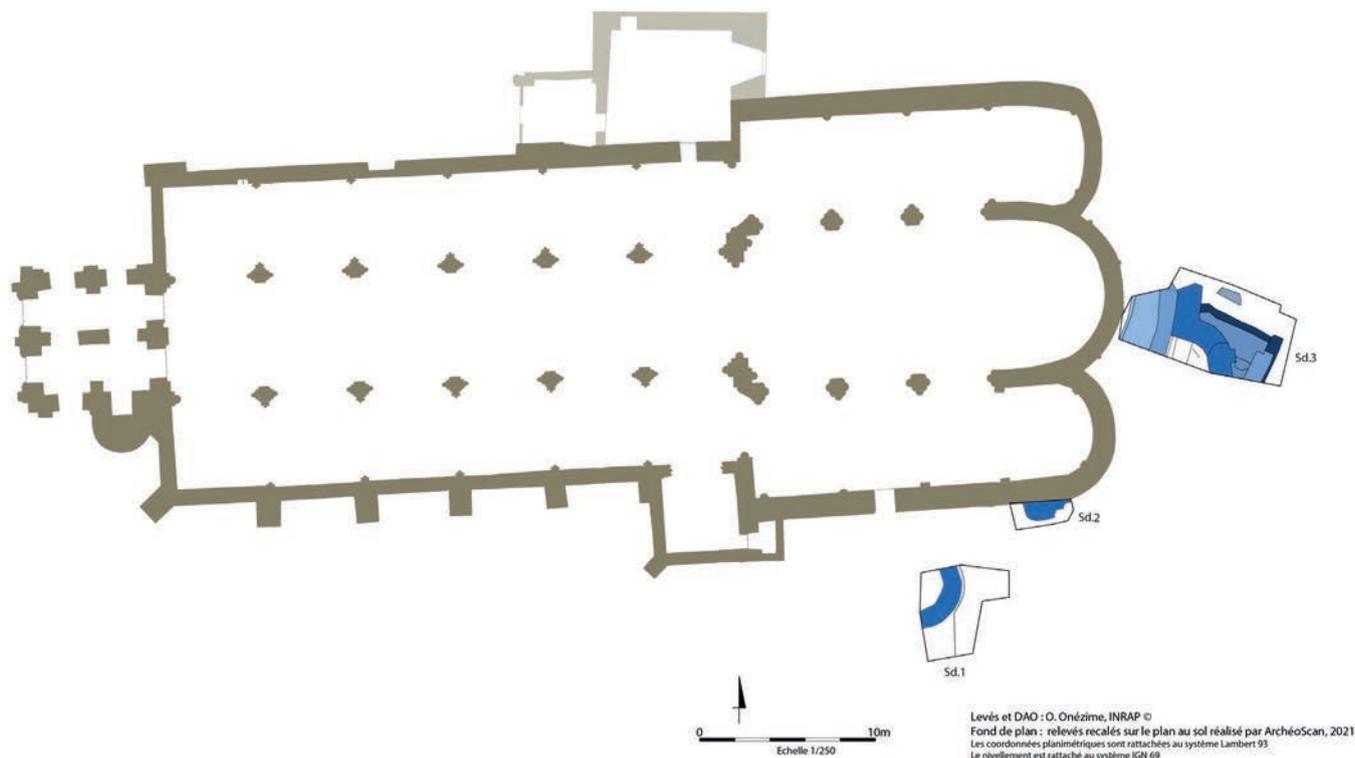
Moyen Âge,
Époque moderne

EVAUX-LES-BAINS Collégiale Saint-Pierre et Saint-Paul

Inscrite dans le cadre du colloque Chambon-Évaux-Les-Bains, cette campagne de sondages archéologiques conduite dans le jardin public vient compléter l'étude archéologique des élévations de la collégiale Saint-Pierre et Saint-Paul d'Évaux-Les-Bains, engagée depuis fin 2020. L'enjeu principal de ces deux opérations conjointes vise à restituer les dispositions architecturales de l'édifice culturel roman,

dont la remarquable tour-porche constitue l'unique vestige roman conservé encore en élévation.

Le choix d'implantation des trois sondages archéologiques a été dicté par les résultats obtenus lors de l'évaluation archéologique réalisée en 2006 par l'Inrap en vue de l'installation de l'éclairage public dans le parc environnant. Lors de cette précédente intervention, plusieurs structures maçonnées avaient



Localisation des sondages (Relevés et DAO O. Onézime, Inrap, 2021)

été exhumées : une chapelle orientée, appartenant à l'ancien bras du transept attribué à la période romane, identifiée au sud du monument et les portions d'un mur hémicirculaire, situé à environ 4 mètres à l'est du chevet actuel, dont la période de construction demeurerait incertaine.

Le premier sondage, réimplanté peu ou prou à l'emplacement du précédent, qui visait à localiser l'extrémité sud du transept disparu, afin de saisir ses proportions et ses éventuelles relations avec l'ancienne église Notre-Dame (transformée désormais en habitation), n'a permis qu'un nouvel examen intérieur de l'absidiole, conservée sur plus de 1,50 m de hauteur. L'emprise initiale du bras sud du transept roman n'a malheureusement pu être atteinte en raison du développement des arases des murs sous l'actuel passage pavé.

Implanté par rapport aux traces d'arrachement apparentes sur la face sud du chevet moderne, qui correspondent probablement à un ancien contrefort, le deuxième sondage a permis de constater que l'élévation existante prend appui sur une section de mur, préservée sur plus de 1,60 m de hauteur, construite avec des pierres de taille en granite. Cette maçonnerie esquisse en partie haute l'amorce d'un arc qui suggère soit la présence d'un enfeu entre contreforts, soit celle d'une arcature animant le soubassement. Au regard de l'épais massif identifié dans le troisième sondage, il est vraisemblable que ce mur, avec sa mise en œuvre soignée et son ordonnance particulière, relève d'une phase de construction, soit romane, soit gothique, enveloppant les fondations antérieures.

Le troisième et dernier sondage, établi dans le prolongement de l'absidiole principale du chevet actuel, a révélé plusieurs états de maçonneries médiévales. Le principal apport fut la mise au jour de la portion du mur hémicirculaire (identifié en 2006), de 1,34 m d'épaisseur, associé à une absidiole (sud-est), appartenant à un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes. Compte tenu de la déviation de l'absidiole par rapport à l'axe inchangé de l'édifice religieux, il est possible de restituer quatre chapelles. Sur le parement extérieur du mur hémicirculaire, est observable une petite fenêtre quadrangulaire obturée qui, compte tenu de sa position basse et de ses petites dimensions, suggère l'existence d'une crypte. La chapelle rayonnante et son contrefort, dont il ne subsiste que le « négatif », ont



Sondage 1. Vue de l'absidiole du bras sud du transept roman (L. Boulesteix, 2021)



Sondage 2. Vue de l'amorce de l'arc (enfeu ou arcature) (L. Boulesteix, 2021)

été chemisés par un énorme massif quadrangulaire, entièrement construit en moyen appareil. Le parement extérieur du massif est dépouillé de l'ensemble de ses pierres de taille qui ont peut-être été récupérées lors de la phase de reconstruction du chevet moderne. Le format restitué des blocs, par rapport aux empreintes laissées dans le mortier, est proche de ceux de

l'élevation soigneusement appareillée, identifiée dans le sondage 2, ce qui permet d'envisager pour ces deux maçonneries une même phase de construction. En l'état actuel, il est toutefois impossible de savoir s'il existe une connexion concrète entre ces deux structures archéologiques. De plus, on ne sait pas si ce chemisage extérieur concerne l'ensemble du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes et la hauteur sur laquelle il a été réalisé. Ce renforcement structurel est peut-être à mettre en relation avec des problèmes d'instabilité structurelle ou de terrain. Ce sondage a permis de constater que la topographie actuelle du site est totalement déformée. A l'origine, la pente est sans doute beaucoup plus importante, ce qui peut d'ailleurs être l'une des explications de l'adoption du parti architectural de la crypte. Cette solution fournissait en effet un soubassement solide à la « tête » de l'église.

Cette opération archéologique a en outre révélé une dense occupation funéraire, aux périodes médiévale et moderne, dans la zone attenante au chevet et au transept.

Grâce aux résultats positifs de ces nouvelles investigations archéologiques, notamment la découverte de vestiges exceptionnels et inattendus d'un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes associé à une crypte, se dévoilent peu à peu la morphologie originelle, l'histoire complexe et tourmentée et ses conséquences radicales sur l'évolution monumentale de l'ancienne collégiale romane. Il est désormais possible d'affirmer que la tour porche, témoin privilégié de l'art roman limousin, rappelons-le, était initialement accolée à une construction, avec un plan en forme de croix, aux proportions et aux volumes beaucoup plus importants, qui, de ce fait, représentait, dans l'ancien diocèse de Limoges, l'une des créations majeures et majestueuses de l'architecture religieuse.

Boulesteix Lise

Gallo-romain,
Époque moderne

EVAUX-LES-BAINS Les Thermes

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée AL 144p à Évaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre du projet de réfection du Centre Thermal et du Grand Hôtel des Thermes. Il s'inscrit également dans la suite des interventions conduites en 1993, 2008 et 2017 sur les espaces situés au sud du Grand Hôtel, où sont conservés les vestiges de l'édifice thermal antique du *vicus Evaunensis*.

Ce projet prévoit la destruction de la galerie en façade sud du Grand Hôtel des Thermes et la construction d'un nouvel aménagement, plus vaste, avec bassins en partie est et couverture végétalisée. Ces premiers

réaménagements impactent directement les vestiges observés lors du diagnostic de 2017. Enfin, les espaces situés en partie sud-ouest du site pourraient à nouveau être investis par des aménagements techniques liés à l'approvisionnement en eau de l'ensemble thermal.

L'objectif de notre intervention, à la suite des observations conduites en 2017, est de déterminer, au moyen de 10 sondages mécaniques, la profondeur d'apparition des vestiges, leur étendue, leur degré de conservation et leur chronologie.

Hormis le sondage le plus méridional (sondage 6) sur lequel aucune observation archéologique n'a pu



Orthophotographie du sondage 12. Vue du mur M.1 203 et du sol de béton hydraulique d'une salle inédite (O. Onézime, Inrap)

être menée, chacun des sondages réalisés s'avère positif. Ces sondages livrent, à des profondeurs variant entre 0,25 m (sondage 12) et 1,40 m (sondage 11), les vestiges des thermes antiques et des réaménagements modernes à contemporains du site.

De nombreuses informations ont ainsi pu être recueillies, grâce aux sondages 7 à 15, sur la nature de ces constructions et leur étendue, venant ainsi

compléter les informations livrées par le plan du Dr Janicaud. En partie nord, les hypothèses de travail émises en 2017 sur la présence d'une salle inédite au-delà du mur nord sont confirmées par les sondages 12 et 13.

Méténier Frédéric

Gallo-romain

EVAUX-LES-BAINS Rue du 8 mai 1945

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur les parcelles AD 80 et 81 de la commune d'Évaux-les-Bains, dans le département de la Creuse. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise au lotissement de ces parcelles, en bordure de la rue du 8 mai 1945, et concerne une superficie de 1837 m². Les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique parmi lesquels les vestiges de la *villa* antique de Beauvy, située à quelques dizaines de mètres au nord de notre intervention, en périphérie sud-est du *vicus Evaunensis*.

Trois tranchées mécaniques ont été réalisées : deux sur la parcelle AD 80, une sur la parcelle AD 81. Leur implantation a tenu compte de la présence

d'arbres fruitiers, d'un puits et d'aménagements divers conservés dans le projet. Ces trois tranchées se sont avérées négatives et ont très rapidement atteint les formations naturelles, en particulier dans la partie sud-ouest des parcelles, constituées du *substratum* granitoïde ou de ses altérites.

La partie nord-est des parcelles est caractérisée par l'accumulation de matériaux, intercalés entre la terre végétale et les formations naturelles. Ces apports naturels sont liés à un colluvionnement d'altérites arrachées à la pente. Ils ont piégé du mobilier : nous avons ainsi recueilli deux tessons céramiques, l'un de panse et le second d'une lèvre, de facture antique.

Méténier Frédéric

EVAUX-LES-BAINS Rues des Thermes et de Rentière

Le diagnostic archéologique préventif réalisé rue de Rentière et rue des Thermes à Evaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation du réseau d'adduction et d'assainissement dans ces secteurs de la commune creusoise. Il est porté par la communauté de communes Creuse-Confluence et impacte plusieurs secteurs archéologiquement sensibles du *vicus Evaunensis*.

Ce projet prévoit la refonte des réseaux existants sur le domaine public (voirie) et dans des parcelles privées à vocation agricole. Il concerne une superficie de 2 550 m².

La rue de Rentière est considérée comme la limite méridionale de l'agglomération secondaire antique d'Évaux-les-Bains. Nos travaux, au voisinage de la fontaine de Rentière supposée être le *Castellum Divisiorum*, n'ont pas livré de vestige ancien.

L'extrémité nord de la rue, à sa jonction avec la rue du 8 mai 1945, livre une stratigraphie développée ainsi que des vestiges antiques. Malgré la faible superficie dédiée à nos observations et les conditions d'intervention dans le sondage 9, il est possible d'envisager que nous nous trouvions là, à la limite aménagée (« monumentalisée » ?) de l'agglomération antique.

La partie nord-est de ce secteur de travaux se situe aux abords immédiats du lotissement du Praffier, où la carte archéologique place un bâtiment antique. Les vestiges mis en évidence, en particulier dans le

sondage 11, s'apparentent à un site antique à vocation rurale, à proximité d'une zone humide.

Les travaux réalisés en partie septentrionale de l'emprise, dans les parcelles agricoles surplombant le secteur thermal n'ont pas livré non plus d'indices relatifs à une occupation ancienne de ces terrains. La parcelle AI 13, caractérisée par un petit vallon, présente cependant un important colmatage avec des matériaux colluvionnés. La parcelle AI 117 livre également une stratigraphie développée, en relation avec sa topographie.

Les six sondages ouverts dans la rue des Thermes, au sud de l'édifice thermal, ne nous ont pas permis de repérer les éventuels vestiges de la galerie menant aux thermes antiques. Cependant, l'ultime sondage réalisé dans cette rue, aux abords de la rampe d'accès au site thermal, livre les vestiges d'une structure de voie ancienne, installée sur les formations naturelles préalablement dérasées.

Dans le secteur des thermes, deux sondages ont été conduits. Un seul livre des vestiges d'origine anthropique. Il s'agit cependant vraisemblablement d'un mur d'époque moderne à contemporaine. La stratigraphie mise en évidence dans ce sondage témoigne toutefois des travaux de dégagement / destruction de l'édifice thermal antique mais aussi des travaux préparatoires à sa construction.

Méténier Frédéric

GOUZON Extension de la ZAC Bellevue

Cette opération archéologique a été réalisée du 31 août au 3 septembre 2020, en préalable à un projet d'extension de la ZAC de Bellevue déposé par la communauté de communes Creuse Confluence sur la commune de Gouzon, en Creuse. Un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie du Limousin sur une emprise de 19 245 m² au sein d'une zone artisanale, à l'est de la commune sur un secteur relativement plat, en bordure de l'ancienne carrière de sables de l'Aiguillon au sud du projet, en raison de la richesse archéologique de Gouzon et des découvertes réalisées lors des doublements des voies de la RN 145 en périphérie proche.

L'emprise diagnostiquée à 10,24 % a permis de réaliser 10 tranchées continues au sein desquelles ont pu être localisées plusieurs structures en creux dans la moitié sud de la parcelle, de type silos, trous de poteaux, fossés et anciennes mares. La présence d'un faible

corpus de mobilier a pu permettre de dater certaines d'entre elles de la période gallo-romaine. Les conditions de conservation liées au contexte sédimentaire n'ont pas permis la découverte de structures sur la moitié nord du projet : il paraît alors difficile de localiser la superficie totale de cette occupation rurale excepté les nombreux vestiges repérés en bordure méridionale de l'emprise. Les délais d'intervention ainsi que le contexte sédimentaire compact lié à la présence de sables indurés n'ont pas été suffisants pour évaluer toutes les structures. Il n'en demeure pas moins que celles testées et relevées sont suffisantes pour témoigner de la présence d'une petite occupation rurale qui pourrait s'étendre au sud et à l'est du projet, probablement détruit au sud par l'ancienne carrière de sable.

Defaye Sophie

GUERET

Forêt de Chabrières, Pierre la Grosle

Malgré un potentiel archéologique élevé de la commune de Guéret et plus particulièrement celui de la vaste forêt de Chabrières, l'opération réalisée sur la plateforme de parking destinée aux touristes et promeneurs en bordure de la RD940 n'a livré aucun indice ou vestige d'une occupation humaine ancienne ou récente.

Seuls des remblais contemporains liés à la mise en place de la plateforme ont été reconnus sur une épaisseur d'environ 1,20 m avant l'apparition du substrat rocheux. De ce fait, le résultat de ce diagnostic peut être considéré comme archéologiquement négatif.

Devevey Frédéric

LA SOUTERRAINE

Bridiers

Malgré le potentiel archéologique particulièrement riche de Bridiers (périodes antiques et médiévales), l'opération réalisée sur les parcelles cadastrées ZK279 et 287 n'a livré aucun indice ou vestige d'une occupation humaine ancienne. Il faut cependant souligner le caractère particulier de l'emprise des sondages implantés au droit de futurs petits bassins et mares à vocation maraîchère. De ce fait, les surfaces ouvertes restent relativement modestes et espacées les unes des autres. La découverte de formations sédimentaires et organiques de milieux humides situées à la tête d'un

vallon dont le talweg présente une faible pente apporte cependant des éléments tangibles pour une réflexion sur l'évolution d'un bassin versant.

Même si le résultat de ce diagnostic peut être considéré comme archéologiquement négatif, les données géomorphologiques que nous avons récoltées pourront être exploitées à l'occasion de prochaines investigations.

Devevey Frédéric

Gallo-romain

LA SOUTERRAINE

Bridiers

2e campagne de fouille programmée du « Quartier Est » de l'habitat groupé antique. Rapport intermédiaire de fouille programmée triennale (2021-2023) – 1ère année : 2021.

Le site de Bridiers, occupé durant le Haut-Empire voire dès la fin de l'âge du Fer (Flécher 1993), correspond à un habitat groupé antique doté d'un possible petit centre monumental (temples et esplanade), implanté à l'un des carrefours de voies majeures de la cité. Sa position au nord du territoire en fait l'agglomération la plus septentrionale de la cité lémoivice et l'une de celles directement reliées aux cités voisines par d'importants axes routiers. La grande étendue perceptible, la présence de rares édifices (thermes) et structures d'habitats connus par rapport à la richesse des découvertes mentionnées dans la bibliographie (très nombreuses monnaies, statuaires, éléments de décoration, coffres funéraires en grand nombre...) ont

encouragé la poursuite des travaux engagés depuis 2017 sur un site dont l'importance dans le réseau urbain de la cité n'est plus à démontrer. Cependant, et malgré les riches découvertes anciennes, nous ne disposons actuellement d'aucun plan interprétable ni d'aucun indice sur l'organisation interne du site et des activités qui pouvaient s'y développer. Des progrès ont cependant été réalisés avec les campagnes LiDAR (Baret 2017), géoradar (Baret 2019a) et avec la fouille exploratoire conduite en 2020 (Baret 2020), mais aussi avec une reprise systématique de la bibliographie (Baret 2019b ; Nivez 2019).

De nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés peuvent donc être documentées à partir du site de Bridiers. Il est ainsi possible, par la fouille (et plus globalement, par l'ensemble des travaux menés sur l'occupation antique de La Souterraine), d'approcher plusieurs thématiques importantes pour

la cité des Lémovices que nous cherchons à aborder dans le cadre du PCR HaGAL (dir. F. Baret) :

- la poursuite du renouvellement des données archéologiques (Action 1.2 du PCR) ;
- l'étude de la morphologie des habitats groupés (Action 3.1 du PCR) ;
- documenter la classification hiérarchique des habitats groupés (Action 3.2 du PCR) ;
- documenter la relation entre habitat groupé et axes de circulation (Action 3.3 du PCR) ;
- documenter la vie quotidienne au sein des habitats groupés avec l'engagement de travaux dans un secteur qui paraît correspondre à un quartier d'habitations domestiques (et d'activités artisanales) au regard du mobilier découvert dans les taupinières, de la prospection géoradar de 2019 et de la fouille de 2020 (Action 4.1 du PCR) ;
- caractériser précisément la chronologie de l'occupation antique, son évolution, depuis le I^{er} siècle jusqu'à son abandon vers la fin du III^e siècle/début du IV^e siècle et le déplacement de la population vers l'Ouest avec les mottes féodales, puis le château et enfin jusqu'au bourg actuel de La Souterraine (Action 3.4 du PCR).

La campagne de fouille programmée 2021 s'inscrit dans le cadre d'un programme de fouilles triennales sur la période 2021 à 2023 sous la forme d'un chantier-



Orthophotographie drone par photogrammétrie en fin de campagne (cl. F. Baret)

école pour la formation d'archéologie de l'Université de Tours.

La campagne 2021 fait suite à un premier chantier exploratoire réalisé en 2020 sur une surface réduite de 180 m² visant à confirmer une partie des interprétations de lecture des résultats de la campagne de prospection géoradar menée en 2019. Celle-ci avait en effet révélé l'existence d'un quartier densément bâti et structuré par des axes de circulation. L'existence de ce quartier, bien que soupçonnée par d'anciennes prospections au sol, n'avait jusqu'ici pas été mise en évidence. Son extension, qui déborde de la limite théorique de l'agglomération antique telle que définie par les espaces funéraires reconnus (Nivez 2019), semble se prolonger, vers l'est, au-delà de l'emprise de la prospection géoradar. Cette observation pose notamment la question de la contemporanéité du quartier urbain et des sépultures.

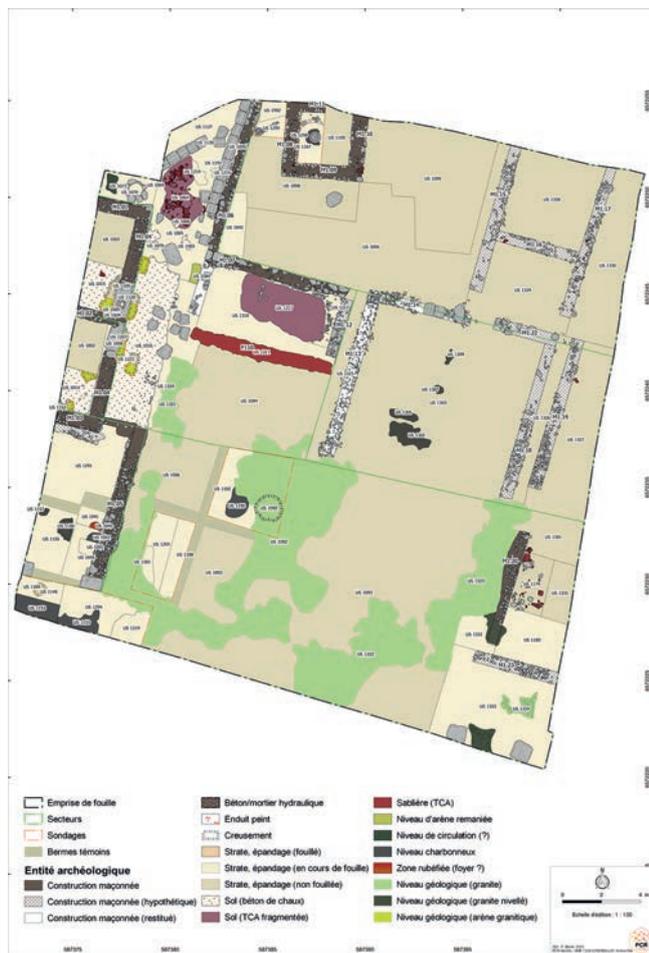
Les résultats de la campagne 2020 avaient confirmé l'existence d'un bâtiment (Bât. 1) occupé jusqu'à la fin du III^e siècle, de plus de 90 m² (à vocation domestique voire artisanale dans un état antérieur, possiblement au cours du I^{er} siècle), dont on ne perçoit actuellement que deux états d'occupation, dont le dernier. Au cours de son existence, mais à une date encore indéterminée, la pièce 1, en façade du bâtiment, qui succède semble-t-il à une activité de forge et dont l'entrée est marquée le long de la rue par deux dés en granite, se voit adjoindre deux nouvelles pièces et un couloir (tous trois dotés d'un sol en béton) composant l'ultime phase d'occupation du bâtiment avant son abandon. Il a également été observé la présence d'une seconde construction au nord-est (Bât. 2). Une canalisation en granite longe l'un des deux murs de ce second édifice tout en se développant vers le sud sur une distance plus importante. Parmi les autres découvertes marquantes de la campagne 2020, celle d'un puits avait conduit à mettre en avant dans le projet de fouille triennale la problématique de l'alimentation en eau en complément de celle de l'évacuation des eaux. Le mobilier mis au jour se compose d'un lot de monnaies tardives du III^e siècle, de céramiques communes et fines (notamment des céramiques sigillées de centre Gaule et Sud-gauloises, ainsi que des métallescentes), d'amphores (de Lyonnaise, ibériques et italiennes) attestant d'échanges à longue distance, d'un fragment de figurine en terre cuite de déesse-mère assise allaitant et d'une *tegula* estampillée complétant le lot de tuiles marquées déjà connues. L'ensemble des éléments collectés paraît indiquer une vocation domestique du bâtiment (couvrant la période allant du milieu du I^{er} siècle jusqu'au début du IV^e siècle) avec une possible activité de forge localisée dans la pièce en façade sur la rue.

Les observations réalisées dès le décapage mené en 2020 ont montré un faible enfouissement des vestiges dans cette partie haute de la parcelle (0,20 m de profondeur) et un bon état de conservation puisque les niveaux de sol en béton du dernier état

sont conservés alors qu'ils n'avaient pas été mis en évidence par le géoradar.

La campagne 2021, première année de fouille triennale, a démarré par l'élargissement de l'emprise à une surface de 800 m² qui sera explorée sur les trois années. Le décapage, mené avant le début de la fouille, a été réalisé comme en 2020 jusqu'à l'apparition des niveaux archéologiques, notamment des arases de murs confirmant ainsi le faible enfouissement de ces derniers (0,20 m en moyenne) avec cependant une puissance stratigraphique plus importante dans la moitié nord de l'emprise. Il s'est également agi de remettre au jour les vestiges fouillés en 2020.

La fouille a ensuite débuté par un nettoyage de l'ensemble de la zone afin de mettre en évidence les différentes constructions et leur agencement. Parmi les objectifs de l'année, il convenait de poursuivre voire d'achever la fouille du bâtiment 1 et de démarrer la fouille de nouveaux espaces depuis le bâtiment et de progresser en direction de l'est. Il a ainsi été possible de procéder à la fouille des perforations observées en 2020 dans les trois sols en béton équipant les pièces 2 et 3 ainsi que le couloir du bâtiment 1 tout en finissant de dégager ce dernier pour en observer sa limite orientale. Celle-ci est apparue fortement perturbée comme le montrent les éléments de caniveaux renversés et regroupés en partie sur le sol du couloir.



Plan masse de la campagne de fouille 2021

Ce premier objectif devait permettre d'observer la présence éventuelle de constructions antérieures ou de niveaux d'occupation plus anciens que l'extension du bâtiment. Il a cependant été constaté l'absence de tels vestiges puisque la fouille de chacune des sept perforations a mis en évidence l'aménagement des sols en béton sur un radier de pierre reposant directement sur l'arène granitique naturelle ou sur le rocher dans le cas du couloir. En effet, l'exploration de l'arène granitique sous le comblement des perforations a mis en évidence des niveaux stériles de sables aréniques jaunes avec ponctuellement des petites poches argileuses. Par ailleurs, l'extension nord du couloir avec un aménagement du sol, non plus en béton de chaux mais en TCA, partiellement observé en 2020, se prolonge sous cette même forme, *a priori*, jusqu'à la jonction entre le caniveau d'axe nord-sud en partie observée en 2020 et le nouveau caniveau d'axe nord-est/sud-ouest qui clôture cet espace au nord. À l'intérieur de la pièce 1, la fouille s'est également poursuivie sur l'ensemble de son emprise pour arriver sur son premier niveau d'occupation, partiellement mis en évidence en 2020 dans le quart sud-est. Pour rappel, dans cet espace avait été mis au jour une petite zone rubéfiée correspondant à un foyer de forge comme l'indique la présence de battitures dans le niveau cendré sous-jacent. Si la fouille de la moitié nord de la pièce n'a pas permis d'observer de structure associée à cette activité, celle du quart sud-ouest a mis au jour trois petites fosses cendrées correspondant sans doute à autant de rejets d'activités métallurgiques (présence ténue de scories dans l'une des fosses). Aucun trou de poteau ou autre structure foyer n'a été observée. La poursuite de la fouille à l'intérieur de la pièce devrait permettre en 2022 d'atteindre les niveaux de rejets cendrés observés sous les remblais d'installation du bâtiment et vérifier ainsi l'extension de ces derniers. À l'extérieur du bâtiment et de ses aménagements périphériques, la fouille des nouveaux espaces s'est concentrée en trois principaux secteurs. Au sud du bâtiment 1, celle de l'espace de circulation qui se développe devant l'entrée de l'édifice a été initiée sur une longueur de 7 m entre la berme ouest et la remonté granitique à l'est. Si un niveau d'arène remaniée et indurée pourrait correspondre à un niveau de circulation, ce dernier est perturbé par une petite fosse cendreuse contenant d'importants fragments de *tegulae* devant la moitié ouest de l'entrée du bâtiment ainsi que par un niveau cendré dans la moitié sud du sondage. Les observations menées ne permettent cependant pas de conclure, dans l'immédiat, qu'il s'agit bien d'une zone de circulation interprétable comme une rue mais peut-être plutôt comme une zone piétonne (trottoir ?). Au sud-est du bâtiment, la fouille s'est concentrée dans une zone de démolition circulaire circonscrite par la remonté granitique contiguë au bâtiment 1. En effet, lors du décapage, des éléments de démolition (moellons et *tegulae*) laissaient présager la présence d'une construction. La fouille de deux quarts



Coffre et épée mis au jour dans le bâtiment 3

opposés a cependant montré qu'il s'agissait en réalité d'un remblai comblant une possible fosse d'extraction du granite, sans doute déposé lors de l'aménagement du quartier. Si cette hypothèse venait à se vérifier, seuls les éléments de nivellement à la surface des remontés granitiques permettant la circulation dans ces espaces ne se seraient pas conservés. En effet, au regard de la surface très fracturée du granite il est impossible d'imaginer que ces affleurements ont été laissé tel quel au contact immédiat des constructions. À l'est du bâtiment, un espace délimité par le mur 7 au nord, partiellement observé en 2020, le mur 12 à l'est et le fait F110 (tranchée de récupération ?) au sud, présente un probable sol en béton hydraulique

dont seul les agrégats en terre cuite sont conservés tandis que la chaux a disparu. Cette salle rectangulaire paraît séparée du couloir du bâtiment 1 par un mur très mal conservé. Si le niveau de sol a pu être finement nettoyé en surface, sa fouille n'a pu être initiée dans la moitié est qu'en fin de campagne et sera poursuivie en 2022. Enfin, au nord-est de l'emprise de fouille 2020, un petit bâtiment carré de 4,2 m de côté a été fouillé sur une première moitié permettant de mettre au jour la base d'un coffre funéraire de belle facture, malheureusement vidé de son contenu, accompagné d'un glaive installé à la verticale dans le comblement englobant le coffre dans le sol de ce petit mausolée. Enfin, en limite orientale de la fouille, à l'intérieur du bâtiment 5, le décapage a directement mis au jour un niveau d'occupation riche en mobilier céramique de type gobelet à boire ainsi qu'une petite structure pouvant correspondre à une petite cuisine qui sera fouillée en 2022. Par ailleurs, l'entrée de cet édifice est matérialisée par deux dîs en granite espacés de 2,5 m comme pour le bâtiment 1.

Par ailleurs, plusieurs autres murs ont été mis au jour lors du décapage : quatre murs définissent un bâtiment central (Bât. 6), trois définissent un bâtiment nord-est (Bât. 4) et trois le bâtiment 5 au sud-est. L'articulation entre les murs et notamment les chaînages d'angle restent cependant à confirmer car tous ne sont pas apparus au décapage et au nettoyage. De même, on note l'existence de petits espaces de 0,68 à 0,70 m de largeur entre les murs extérieurs de deux bâtiments voisins.

Le mobilier mis au jour, comprend notamment un buste d'adolescent en terre blanche, plusieurs monnaies tardives, de la céramique commune, sigillée, des instruments liés à la toilette en alliage cuivreux et plusieurs objets en fer.

La campagne de fouille 2022 se concentrera donc sur l'achèvement des espaces en cours de fouille (pièce 1 du bâtiment 1 ; mausolée ; fosse d'extraction de granite ; pièce avec sol en mortier hydraulique ; bâtiment 5 avec possible cuisine ainsi que l'espace autour du mausolée). La dernière campagne s'attachera à la fouille des bâtiments 4 et 6 mais aussi à la fouille du puits.

Baret Florian

Gallo-romain,
Moyen Âge,

MOUTIER-ROZEILLE Eglise Saint-Hilaire

Haut Moyen Âge,
Époque moderne

Une deuxième campagne d'analyses a été réalisée en 2021 sur le site de Saint-Hilaire en vue du projet de publication des campagnes de fouilles achevées en 2019.

En lien avec le site de l'ancien monastère Saint-Martin à Moutier-Rozeille (voir notice *infra*), un travail de reprise des sources historiques disponibles les plus anciennes a été réalisé par Anne Massoni et Stéphane

Lafaye (CRIHAM - Université Limoges). Leur relecture permet de penser qu'une première communauté monastique a existé dès la période mérovingienne, sans que l'on puisse préciser davantage - à Saint-Hilaire ou à Saint-Martin/Saint-Julien ?

En parallèle, un important travail a porté sur l'analyse du petit mobilier. N. Portet et J. Soulat (LandArc) ont inventorié 1009 objets, dont 582 proviennent directement de 170 sépultures (comblement et dépôt) et 427 des couches archéologiques autour des sépultures. Au sein de ce mobilier, une grande quantité (80 % du lot) rassemble des objets caractéristiques à vocation funéraire : 42 accessoires vestimentaires (agrafes, boutons, ferrets de lacet, etc.), huit ornements (tôle décoratives, appliques, etc.), 99 éléments de parure (bagues, anneaux, etc.), 119 objets de piété (crucifix, médailles et chapelets) et 502 autres éléments dont principalement les épingles généralement utilisées dans la fermeture du linceul ou de la coiffe. La datation de ces éléments s'étend des VIIIe-Xe siècles, avec deux agrafes à double crochet en alliage cuivreux de tradition carolingienne, au XVIIIe siècle, avec plusieurs exemplaires de chapelets et de crucifix. La concentration de 50 bagues et de 33 crucifix à Moutier-Rozeille apparaît déjà comme

assez exceptionnelle. Ce lot conséquent, lorsqu'on le compare aux autres collections venant des cimetières contemporains sur l'ensemble de la France, fera sans nul doute référence dans l'étude et la connaissance des tombes modernes pour le centre de la France. Il convient maintenant pour achever ce travail de croiser les données anthropologiques, archéologiques et celles du petit mobilier afin d'affiner la chronologie des sépultures des XVIe-XIXe siècles (la stabilisation du petit mobilier métallique issu des campagnes 2018-2019 vient seulement d'être achevée).

Une première analyse sur les cercueils cloués, en 2020, avait permis d'aborder une esquisse de la morphologie de ces bières. La poursuite de l'étude de ces architectures funéraires a été complétée, en 2021, par la détermination des essences utilisées. La présence de bois minéralisés sur les clous de cercueil nous laissait espérer une détermination xylogologique sur 200 clous clairement localisés dans la tombe et issus de sépultures bien conservées. Malheureusement, les identifications sur de petits restes ont été décevantes, incitant C. Belingard (GéoLab UMR 6042 - Université Limoges) à se limiter aux analyses d'échantillons pour lesquels le ratio temps passé/taux de réussite et précision de l'identification restait positif, soit un



Sép. 271



Nef



Sép. 231



Sép. 332



Sép. 226



Sép. 374



Exemples de bagues de l'époque moderne trouvées sur les défunts de Saint-Hilaire (cl. Arc'Antique)

total de 79 identifications. Malgré la diminution de l'échantillonnage, les résultats sont surprenants : six essences identifiées, qui peuvent être abattues localement, dont près de 60 % correspondent à du peuplier ; la présence du tilleul et de l'aulne semble être une originalité du site de l'église Saint-Hilaire ; en revanche, le sapin n'est pas présent – à ce stade des analyses. On note également que ces bières ne sont pas obligatoirement construites avec la même essence mais que certains cercueils peuvent cumuler deux essences différentes (peuplier et chêne, prunus et tilleul, hêtre et chêne, érable et tilleul), voire trois (aulne, tilleul et chêne ou hêtre, peuplier et chêne). Pour ce qu'il est possible d'en juger, le choix de l'essence du bois utilisé ne caractérise pas une forme de bière particulière, ni son mode d'assemblage, pas plus qu'il n'est sélectionné en fonction de l'âge du défunt.

Le travail réalisé par Anne Flamming (CNRS - UMR 5138) a principalement porté sur des marqueurs sépulcraux retrouvés sur le site ainsi que sur deux petits chapiteaux en calcaire conservés au musée de Guéret qui, semble-t-il, proviennent des ruines de Saint-Hilaire. Parmi les éléments en lien avec la pratique funéraire, il a été possible de discerner deux fragments de couvercles de sarcophage en granite et trois pierres tombales. Ces éléments ont été identifiés parmi les nombreux autres éléments en pierre grâce à l'iconographie encore présente, principalement des croix, de différentes formes, certaines à longue hampe, le plus souvent aux bras évasés. Un exemplaire, unique en Limousin, présente un oiseau placé au sommet de la branche verticale supérieure. Pour les sarcophages, le couvercle bombé à bandes transversales serait à rapprocher des couvercles de type poitevin dits « à

croix à trois traverses ». Il convient également d'ajouter à ce corpus un possible fragment de couvercle de sarcophage de section arrondie ou à deux pans, avec un décor de liseré gravé sur les deux faces. De même, mais peut-être plus hypothétique, une stèle funéraire marquée d'une croix, retrouvée en remploi à proximité immédiate de l'absidiole nord. Tout ce répertoire iconographique est à placer chronologiquement entre le VIe et VIIe siècle. Pour les deux chapiteaux en calcaire, entrés au musée de Guéret en 1935 car probablement récupérés lors de la démolition de l'église à la fin des années 1920, leur appartenance au haut Moyen Âge semble exclue malgré leur aspect fruste et ils doivent plutôt être placés chronologiquement aux XIe-XIIe siècles.

L'étude de la céramique médiévale, réalisée pour les campagnes 2007-2013 par M. Gary (Archéodunum), est en cours d'achèvement avec l'analyse du mobilier issu des campagnes 2014-2019. Cette année marque également le début de l'étude des perles de chapelet en verre, réalisée par A. Bonneau (Université Sherbrooke, Canada).

Enfin, La modélisation en 3D des différents états de construction a permis de valider des hypothèses formulées, avec parfois la nécessité de les corriger ou de les amender. Ce travail, réalisé par B. Dutailly et V. Baillet (Archéovision), en lien étroit avec les archéologues, permet une vision panoramique des constructions et une réflexion sur des données que la fouille ne restitue pas en totalité (ouvertures, éclairage, sens des pentes de toiture, hauteur des maçonneries, etc.).

Roger Jacques



Proposition de restitution du dernier état de l'église mérovingienne (VIIe s., vue depuis le sud-ouest, © Archéovision)

MOUTIER-ROZEILLE Eglise Saint-Martin

Depuis 2020, les opérations de recherche sur l'église Saint-Martin de Moutier-Rozeille sont étroitement liées aux investigations menées depuis 2007 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire, située à moins de 300 m en contre-haut du bourg et de Saint-Martin. En effet, la fouille archéologique a montré que le site de cette ancienne chapelle avait été le théâtre d'une occupation prolongée dont l'origine remonte à la transition 1^{er}/2^{ème} âge du Fer, pour perdurer depuis l'époque antique jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La faiblesse des sources écrites concernant Saint-Hilaire et les incertitudes concernant l'origine de la fondation du monastère Saint-Martin pouvaient laisser penser que Saint-Hilaire avait été le lieu primitif de la première communauté monastique. Afin d'éclaircir ces conjectures et avant de publier le résultat des fouilles archéologiques de Saint-Hilaire, il nous a paru important de reprendre le dossier de Saint-Martin par différentes approches : relecture des sources anciennes, d'une part, confrontation aux données archéologiques, d'autre part.

Une prospection au géoradar a été mise en place en 2020 sur près de 5000 m² à l'est et au sud de l'église (cf. BSR 2020). Elle a montré que de nombreux bâtiments étaient concentrés au sud de la nef, certains organisés autour d'un cloître. Parallèlement, la reprise des plus anciennes sources écrites (*Gallia Christiana* notamment) par A. Massoni et S. Lafaye (CRIHAM - Université Limoges) a montré que les origines du monastère de Moutier-Rozeille sont très probablement mérovingiennes et liées à la personne d'Yrieix dont les possessions, très vastes, s'étendaient peut-être jusque dans la Marche.

Du monastère mentionné, seule la collégiale est encore en élévation. Elle présente actuellement un plan à une nef de trois travées, avec transept doté d'absidioles sur les bras, et terminé à l'est par un chœur d'une travée et par une abside semi-circulaire. Les auteurs anciens attribuent trois grandes phases chronologiques : un premier état de la fin du XI^e siècle, une reconstruction de la façade occidentale au XVI^e siècle, puis d'importantes réparations et



Vue aérienne depuis le sud-ouest du monastère de Moutier-Rozeille (cl. N. Vedelago)

reconstructions au niveau de la nef et du bras nord du transept au XVIII^e siècle.

La campagne de sondage en 2021 à proximité de l'église avait pour but d'obtenir une séquence stratigraphique du site et non de fouiller un bâtiment particulier en lien avec le monastère, repéré par géoradar. Pour cela, une tranchée de 22 m de long par 1,30 m de large a été placée perpendiculairement à la nef, côté sud. De nombreux murs et sols attenants ont ainsi été repérés, sans qu'il soit possible d'attribuer avec certitude l'usage de ces maçonneries et leurs relations entre elles au cours du temps. Malgré tout, les nouveaux éléments collectés au cours de ces dernières années permettent de proposer une première trame dans l'évolution de ce site.

La présence d'une construction gallo-romaine dans ce secteur du bourg semble de plus en plus probable, bien qu'aucun vestige construit en place de cette période n'ait été attesté. Néanmoins, dans la zone centrale de la tranchée, une couche d'abandon pourrait correspondre à la fin de cette époque, au regard du mobilier découvert. Cette ancienneté du site est également suggérée par la présence, nombreuse, d'éléments de constructions antiques. On peut ainsi évoquer la découverte de portions de sol en mortier de tuileau et de fragments de colonnes en terre cuite, probablement récupérés non loin. On observe aussi la présence de remplois monumentaux en granite dans les constructions observées (pierre de parement dans

la maçonnerie M. 2, angle de chaperon de mur dans la fondation de M. 6).

Pour la période suivante, la relecture des sources anciennes plaçant l'installation du monastère à l'époque mérovingienne semble attestée par l'archéologie, même si aucun vestige construit n'a été déterminé : la présence de quelques tessons erratiques, de fragments de sarcophages en trachyte, mais surtout la conservation de tombes en coffrage périssable confirmer ces propositions chronologiques. Par exemple, la sépulture Sp. 7, mise au jour dans le collatéral sud, est datée entre 442 et 643 après J.-C. (95,4 % de probabilité), et plus probablement entre 535 et 643 après J.-C. (92,2 % de probabilité) (Lyon - 19426 [GrM]). La douzaine de tombes découvertes dans ce sondage semblent d'ailleurs appartenir à un horizon mérovingien ou carolingien, les plus précoces pouvant dater au plus tôt du milieu du Ve siècle, alors que les plus tardives ne peuvent pas être placées chronologiquement après le milieu du XI^e siècle.

La mention d'un monastère dès 854 après J.-C. n'est en revanche pas confirmée par l'archéologie, faute probablement de ne pouvoir dater avec précision les nombreuses maçonneries qui ont été mises au jour. On peut cependant se demander si certaines parties des fondations des murs de l'église ne pourraient pas être attribuées à cette période. En effet, si les premiers sols en terre battue retrouvés dans le collatéral méridional semblent dater du XI^e siècle, le cœur du mur M. 1 ou l'ouverture dans le mur M. 15 doivent être antérieurs.



Vue zénithale de la tranchée de fouille et des différentes maçonneries dégagées au sud de l'église (cl. N. Vedelago)

Plus au sud, le mur M. 8 orienté est-ouest paraît également ancien, sans que l'on puisse le rattacher à un quelconque bâtiment. Nous ne savons d'ailleurs pas la relation que celui-ci entretient avec le bâtiment situé plus à l'est et matérialisé par les murs M. 6 et M. 7. Cette construction, qui pourrait se développer vers l'est, présente de profondes fondations et un sol de circulation dallé. Au regard du géoradar et par rapport à l'organisation générale des structures détectées, nous pourrions proposer l'emplacement, à cet endroit, de l'ancienne église Saint-Priest, simplement évoquée dans les sources écrites, mais jamais localisée.

Les indices de construction du XI^e siècle se trouvent principalement au niveau de l'église, avec la fondation du collatéral et la présence de niveaux de circulation en terre battue. On remarque qu'il existait une large ouverture donnant vers le sud depuis la nef, probablement obstruée lors de la construction d'une douve (?) au pied du collatéral. La longueur de la nef est peut-être également à reconsidérer, avec peut-être une ou deux travées supplémentaires. Il est possible d'associer à cette période le mur M. 9, orienté nord-sud, qui pourrait correspondre au mur bahut d'un cloître, si l'on en juge par les résultats du géo-radar. Cette période de construction est en revanche absente des lots de céramique retrouvés en fouille.

Pour les autres structures construites (murs, sols, etc.), le mobilier céramique découvert lors de cette opération marque essentiellement une occupation au XIV-XV^e siècles, qu'il faut probablement interpréter

comme le marqueur de la dernière activité notable du monastère - à moins que les occupations postérieures aient disparu lors de l'arasement du site ou ne soient pas assez significatives pour que l'archéologie puisse les identifier. Toutefois, au regard des sources écrites, le monastère et son église sont incendiés et pillés le 5 août 1575, puis en 1619, événements tragiques qui semblent sceller le déclin du monastère (les chanoines migrent à Aubusson en 1674 faute d'entretien).

Ces premiers résultats encourageants montrent que les fouilles et les recherches complémentaires qui en ont découlé ont considérablement renouvelé la documentation existante et permettent de proposer une toute autre vision des premiers temps chrétiens à Moutier-Rozeille. La simple chapelle mentionnée tardivement dans les textes à Saint-Hilaire est ainsi devenue l'un des premiers pôles de christianisation en Creuse, en lien étroit avec le monastère de la Rozeille et sa collégiale Saint-Martin, l'une des plus anciennes organisations monastiques connues en Limousin. Comme nous le pressentions, ces deux sites sont liés et puisent leur ancienneté dans l'antiquité (enclos monumental funéraire pour Saint-Hilaire, habitat (?) pour Saint-Martin) ; leur évolution, aux destins différents, est néanmoins étroitement associée et ne peut se comprendre et s'appréhender qu'en interrogeant l'ensemble des données disponibles sur Moutier-Rozeille.

Roger Jacques

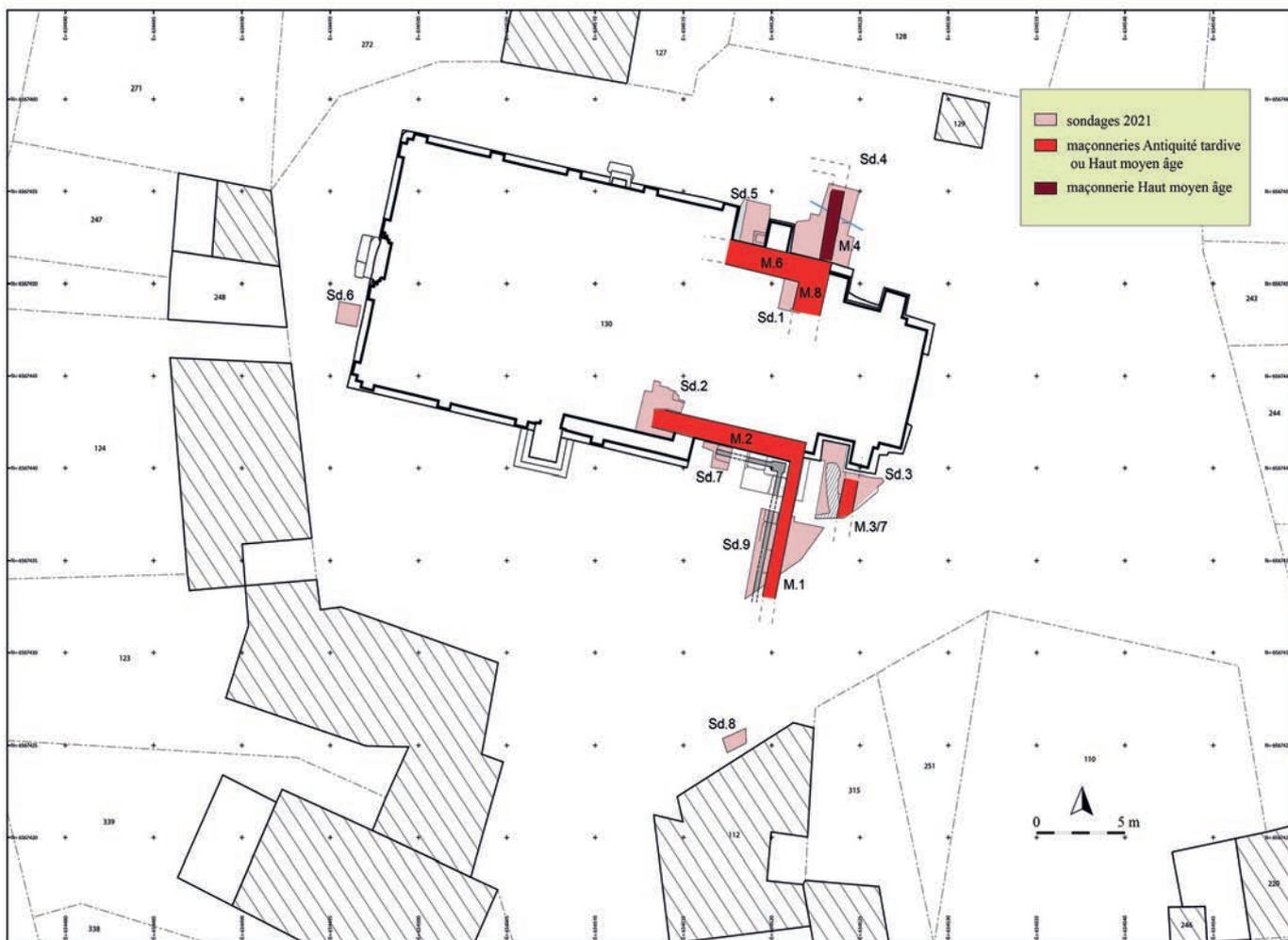
PARSAC-RIMONDEIX Eglise Saint-Martin

Le site de l'église Saint-Martin à Parsac a, depuis plusieurs décennies, une place particulière dans la recherche régionale, car longtemps considéré comme le seul édifice contenant en fondations des vestiges antiques en place en grand appareil de granite – avant les fouilles de l'ancienne église de Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille (23). Les interventions archéologiques menées par Raymonde Leblanc entre 1987 et 1989 avaient montré l'existence de deux murs perpendiculaires (l'un sous le mur sud de l'église, le second sur la place) constitués de gros blocs de granite. En appui de ces derniers, un caniveau également taillé dans le granite complète les maçonneries. L'intérieur du monument semble pourvu d'un sol en mortier de tuileau. La richesse du mobilier découvert, notamment en décors et statuaires, avait permis de proposer la présence, sous l'église, d'un sanctuaire routier gallo-romain, daté des II^e-III^e siècles.

Dans le cadre de recherches sur les mausolées antiques construits en grand appareil en Limousin,

le dossier du site de Parsac a donc été repris, dès 2015, par une prospection géoradar dans l'église et sur les places environnantes, révélant de nombreuses anomalies qui pouvaient être interprétées comme des maçonneries, mais sans qu'aucun plan précis de bâtiment ne puisse être proposé. L'interprétation des données réalisée par R. Leblanc demandait également à être reprise à la lueur des problématiques actuelles (le site antique étant interprété comme un sanctuaire routier alors que l'analyse de la sculpture tendait à privilégier l'iconographie funéraire).

La poursuite des recherches en 2021 avait plusieurs objectifs, à commencer par l'établissement d'un plan précis de l'édifice religieux et des relevés du bâti existant. Les questions portaient sur la singularité de la façade septentrionale au niveau de l'avant-chœur par rapport à la maçonnerie monumentale mise au jour au sud, les blocs monumentaux étant placés en remploi au nord alors qu'ils se présentent semble-t-il en place au sud ; il convenait également, pour essayer



Plan de localisation des maçonneries de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge par rapport à l'église romane (DAO O. Onezime, Inrap).

de proposer de nouvelles hypothèses de travail, de réaliser un inventaire le plus précis possible des blocs de facture antique, mais aussi d'apporter de nouveaux éléments d'ordre chronologique et fonctionnel à partir de quelques sondages ponctuels. Neuf sondages réduits ont été répartis dans et autour de l'église, deux à l'intérieur du chœur et de l'avant-chœur, les autres à proximité de l'édifice. L'analyse stratigraphique dans les différents sondages permet de proposer une autre lecture du site, notamment une autre évolution chronologique et fonctionnelle, mais témoigne aussi de la difficulté à comprendre différents états d'occupation à partir de sondages ponctuels.

Les premières constructions semblent s'implanter dans un niveau argileux contenant de nombreux fragments de tuiles et mortier de tuileau qui, par la nature du sédiment, pourrait suggérer un niveau de destruction antique (?) fréquemment inondé. C'est donc probablement dans ce fond humide, mis aussi bien en évidence à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église (une analyse micro-morphologique permettrait très certainement de préciser la genèse de ce dépôt), que vont venir s'installer les premières maçonneries construites avec de grands blocs de granite (M. 6 et M. 8 formant un angle au nord, M. 1 et M. 2 au sud).

Les premières maçonneries sont à double parement, liées à un mortier de terre, et avoisinent les 1,60 m de large, participant à un même bâtiment. La largeur des fondations invite à proposer une élévation importante. Si l'époque de sa construction est postérieure au Haut-Empire, La présence d'un sarcophage (S. 1) contre le parement nord et d'une tombe retrouvée en pleine terre (Sp. 33) de l'autre côté



Vue depuis le nord de la maçonnerie M. 6 construite à l'aide de blocs monumentaux (cl. J. Roger).

du mur contre le parement sud permet d'attester son édification au plus tard en 575 ap. J.-C. côté nord, et en 775 ap. J.-C. côté sud. Toutefois, rien n'empêche de la placer plus précocement (IIIe-Ve siècle ?). Contre cette construction, a été identifiée une extension au nord interprétée comme une chapelle latérale en raison de la mise au jour d'une base d'autel construite avec des blocs en remplois (M. 9) ; plus au nord, une nouvelle maçonnerie (M. 4) est placée perpendiculairement et utilise, elle aussi, des blocs de grand appareil en granite, en grande partie récupérés. La mise au jour d'une portion de squelette orientée nord-sud entre l'autel (M. 9) et le mur oriental M. 4 permet de dater au plus tard cette extension en relation avec l'édifice primitif avant 775 ap. J.-C., voire avant 575 ap. J.-C. si l'on admet que le sarcophage S. 1 a été placé à l'intérieur de cette « annexe ».

Au sud, les murs M. 1 et M. 2, identifiés en 1987, semblent appartenir à une autre construction. En effet, ils utilisent uniquement au niveau de la fondation des

blocs en panneresse ou en boutisse et posés à sec, pour une largeur s'échelonnant entre 0,70 m pour M. 1 et jusqu'à 1,10 m maximum pour M. 2. Sans exclure la possibilité que d'autres blocs antiques puissent former l'élévation, les observations du mur M. 2 dans le sondage 2 à l'intérieur de l'église suggèrent plutôt une élévation en petit appareil de granite alternant avec des rangs de briques, le tout lié au mortier de chaux de couleur blanche. Le nouvel angle construit, différent de celui du nord, supportait une toiture si l'on en juge par le caniveau en granite aux pieds des fondations et par la présence d'un niveau d'effondrement constitué de *tegulae* écrasées sur place. A l'intérieur, un sol est constitué d'un mortier à base de chaux associant de petites pierres et des terres cuites architecturales. Il faut probablement associer à ces deux murs un troisième (M. 3/M. 7), parallèle à M. 1 et situé plus à l'est. Construite différemment, en petit appareil lié à un mortier orangé, la base du parement oriental se singularise par la mise en place de pierres



Vue aérienne depuis le sud des arases des maçonneries de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge M. 1, M. 2 et M. 3/M. 7 (photo N. Védélag, CRMH)

moulurées probablement antiques. L'ensemble de ces maçonneries est plus difficile à dater, même si la tombe Sp. 25, datée par radiocarbone entre 902 et 1150 ap. J.-C, recoupe le niveau d'effondrement de la toiture.

Contrairement à ce qui était envisagé à la fin des années 1990, ces murs utilisant du grand appareil de granite ne semblent pas avoir été élevés au Haut-Empire, en raison même de leur mode de construction (fondation utilisant des blocs équarris, absence de trous de manipulation, utilisation de TCA, positionnement aléatoire des blocs placés en boutisse). Il est probable que cet édifice soit à placer dès l'antiquité tardive ou à la période mérovingienne, en lien probable avec l'autre bâtiment monumental au nord.

Ce nouveau calage chronologique pour les maçonneries utilisant du grand appareil de granite ne permet malheureusement pas actuellement d'en préciser la fonction (probablement plusieurs édifices

ou plusieurs phases). Seul l'aménagement au nord de l'église indique une fonction funéraire et culturelle, mais qui doit venir dans un second temps. Les premières constructions sont-elles au départ destinées à l'édification d'une église où ont-elles été construites pour une autre fonction ? De même, la présence du riche mobilier antique retrouvé en position secondaire, comprenant des plaquages et des décors muraux, des stucs ainsi que de la statuaire, pose question : ont-ils été utilisés comme décors dans les bâtiments plus tardifs ou proviennent-ils simplement d'un apport de remblais issus d'un riche monument à proximité (mausolée, villa...) pour stabiliser les fondations dans une zone humide ? Seule la poursuite des investigations permettrait d'avancer dans la compréhension et la restitution des architectures de ces monuments de la fin de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge.

Roger Jacques

Moyen Âge

SAINT-DIZIER-MASBARAUD Murat-Les Tours

La fouille archéologique menée depuis 2014 sur le promontoire rocheux de Murat-Les Tours, situé rive droite de la vallée du Thaurion, a permis de mettre en évidence une occupation placée en plein IX^e siècle, marquée par un renforcement défensif à la charnière du IX^e-X^e siècle, plus certainement lors des deux premières décennies du X^e siècle, bouleversant tout l'habitat.

La campagne 2021 marque l'achèvement de la fouille de la plate-forme sommitale. La forte réduction de l'aire de fouille dans ce secteur a permis la conduite de la fouille intégrale et, en grande partie mécanisée, de la section sud du fossé de barrage oriental clôturant la reconnaissance globale, ou supposée telle au regard de nos connaissances, de tous les éléments défensifs de l'éperon barré. Enfin, pour la première fois, un sondage d'évaluation a été effectué au sein du hameau, au lieu de découverte de restes humains accompagnés de céramiques funéraires en 1965. Ce site religieux fit l'objet de quelques notes par l'association Les Compagnons de la Tour (Bourganeuf), puis relaté par René Calinaud dans les Mémoires de la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse en 1971. Le sondage a été déterminé en fonction de l'emprise de l'édifice qui occupe aujourd'hui la parcelle (forge Vallaud). Ses maçonneries et ses sols comportent des fragments de dalles tumulaires et une pierre de mesure, relevées en 2016.

La fouille désormais intégrale de la plate-forme sommitale montre, comme le souligne l'axe 10 de la programmation nationale du CNRA (version 2023), que

seule une fouille de longue haleine peut répondre à la problématique du polymorphisme de ces sites fortifiés. Au terme de ces recherches, une révision générale de l'enregistrement a dû être opérée. Les 1051 m² épargnés par la carrière ont livré un ensemble de 201 avant-trous de poteaux suggérant cinq grands édifices desservis par une allée centrale et sommitale de 3 m de large environ. Cette allée est marquée d'un petit ressaut de 0,10 m de haut par rapport aux terres noires des sols internes. Contraint par la largeur de l'éperon, cet habitat groupé est orienté est-ouest et définit des blocs d'habitation de forme rectangulaire d'une largeur de 8,30 m. Les fondations se caractérisent par des poteaux plantés, certaines parois porteuses, se matérialisant sous la forme de sablière basse d'une trentaine de centimètres de profondeur, renforcée aux extrémités de l'assiette rocheuse. Ces sablières comportent à leurs extrémités des poteaux plus profondément fondés, et de simples fosses d'ancrage régulières sur leur segment médian. L'extrémité rocheuse, en pente plus marquée, a une surface de circulation préalablement rehaussée par des remblais de nivellement argileux pulvérulents, relativement riches en artefacts allant du Mésolithique à la Tène D2 / augustéen précoce. Ces terres sont confortées par des murs de terrasse en pierres sèches qui, selon les plans des édifices retenus, ont également joué un rôle de mur-bahut.

L'organisation fonctionnelle des bâtiments reste à interroger. Les édifices 1, 4 et 5 présentent en surface des zones de chauffe. La pièce orientale du bâtiment 4 possède une sole rectangulaire associée à deux



Plan d'interprétation générale de la fouille. État 2021



Vue de la plate-forme sommitale en fin de campagne 2021 (cl. drone J. Raphael-Leygues août 2021)

jambages sur poteaux. Des grains de seigles (99% des restes carpologiques analysés) étaient éparpillés sur l'âtre, ayant subi l'ensemble des traitements de la récolte (battage, vannage et criblages grossier et fin), mais non panifiable en état. Ce lot carpologique était accompagné de coriandre et de moutarde noire qui pousse naturellement sur le bord des cours d'eau. D'autres zones de chauffe ont été identifiées dans les bâtiments 1 et 5, simple rubéfaction de forme rectangulaire de la roche sans préparation argileuse détectée. Enfin, les deux uniques grandes fosses rencontrées sont identifiables à des petites cours extérieures.

Le questionnement sur l'usage de ces édifices, leur hiérarchie, s'oppose à l'état très disparate des sols de terres noires. Plusieurs phénomènes sont à considérer avant d'analyser la répartition et la densité des artefacts : la déclivité du rocher, plus marquée au sud (13%) qu'au nord (5%), paraît avoir joué sur la densité des constructions et le maintien des couches archéologiques ; la mise en œuvre tardive d'une enceinte de pierres et de terre volontairement vitrifiée, en demi-lune, à l'emplacement des édifices 1 et 5. Ce dernier événement inexplicable porta atteinte à 18 % de la plate-forme. Les sols des édifices 2, 3 et 4 ont vraisemblablement été décapés afin de participer à la construction de cette levée défensive occidentale haute de 2,20 m en son point supérieure.

On distingue sans ambages une similitude typologique des objets rencontrés, avec une prépondérance du mobilier archéologique dans les remblais internes du rempart vitrifié, et des sols fossilisés sous-jacents, par rapport aux sols de terres noires hors de ce périmètre. Le domaine équestre est prépondérant avec 364 éléments métalliques, suivi par l'huissierie (48 fragments) puis l'habillement (10) et l'armement (10). L'usage volontaire (combustible) ou non des restes fauniques lors de la vitrification a permis d'identifier les principaux apports carnés de cette population : viandes porcine et ovi-capriné dominant, et quelques cervidés. Les lots céramiques, avec des décors de casiers à la molette, (oule, pot de stockage) reprennent le répertoire typologique carolingien habituel, avec une seule poterie glaçurée. Un trésor monétaire dispersé de 24 monnaies trouvées dans les remblais de la levée défensive, denier d'Eudes en argent de grand module peu altérés voire inutilisés, au type de 887-898 est un *terminus a quo*. On considéra avec plus d'attention la monnaie attribuée à Guillaume II d'Aquitaine, comte de Brioude entre 918 et 926, mise au jour dans les terres calcinées sous-jacentes à la levée et dont la production se serait poursuivie jusqu'en 980. La présence de ce monnayage conforte l'idée du maintien de l'occupation au cours de la première décennie du X^e siècle, complétant la découverte monétaire de 2016 en rebord nord du promontoire, un



Vue générale du cimetière de l'église Saint-André de Murat (cl. drone J. Raphael-Leygues août 2021)

denier *scodellato* de Bérenger, empereur italien de 915 à 924. Toutefois, la forme de l'habitat de cette seconde phase reste énigmatique. Le taux de recoupement des creusements est extrêmement faible (moins de 2%), la densité demeurant le seul indice du maintien de structure habitée, sans hiatus, et cela si la possibilité d'une occupation multiple antérieure est écartée en déniautant toute importance aux nombreux fragments d'amphores vinaires et tuiles romaines trouvées dans les remblais de nivellement. La question de la borne finale de l'occupation du *castrum* de Murat « Les Tours », jamais mentionné dans les chroniques du X^e siècle, absent des listes établies des fortifications du XI^e-XII^e siècle, reste ouverte. Un vase à bec porté de type PEGAU 2-2 dans les remblais supérieurs clôt la borne chronologique de l'activité humaine détectée sur le site.

L'évaluation du cimetière a été conduite d'une part pour mettre en contexte archéologique les découvertes des années 1963-1965 et d'autre part identifier un potentiel lieu culturel du haut Moyen Âge, un des vecteurs bien identifié en Auvergne, Bourgogne, Jura ou Languedoc de l'implantation des habitats fortifiés perchés. La fenêtre archéologique de 48 m² (parcelle 60) a livré deux maçonneries parallèles distantes de 5,90 m délimitant un espace vide de toute structure. À son encontre, deux aires funéraires ont été rencontrées. La plus importante, au sud, est délimitée par la clôture actuelle qui circonscrit la parcelle. Les 27 sépultures sont orientées est-ouest, tête à l'ouest, disposées de manière très rapprochées, comptabilisant un minimum de six recoupements. Les creusements, à même la roche, sont apparus à 0,50 m sous le sol actuel pour les plus hautes. Les tombes possèdent une forme

anthropomorphe avec, pour certaines, la réserve céphalique bien marquée. Les plus récentes sont dotées d'une architecture améliorée par un coffrage en pierre montée avec de l'argile, comportant deux à trois assises appareillées. Les tombes ne contenaient plus de squelette. Les trois céramiques funéraires paraissent en place, l'une toujours sur sa base. L'une d'elles a été volontairement percée d'un orifice. Ces bouteilles, dont la glaçure de l'une est inédite en Creuse, sont des productions datées XIII^e-XV^e siècle sur la base des analyses radiocarbones C¹⁴ des cimetières fouillés. Les remblais de recouvrement ont livré deux tessons du bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècle). De manière générale, les recoupements dénotent une forte occupation du cimetière sans remettre en cause l'ordonnancement général, tout en considérant la petitesse de la fenêtre archéologique. Au nord, la seconde aire funéraire se limite, à l'issue de ce sondage, à une unique dalle funéraire, sans gravure, bordée de deux pierres plates. Cette tombe recouvre un épais remblai scellant un rocher fortement surcreusé, préjugeant de l'emplacement d'inhumations antérieures. Ces vestiges s'inscrivent dans la parcelle 737 du cadastre dit napoléonien d'une superficie de 258 m². Tout en considérant les nombreuses incertitudes, l'évaluation archéologique porterait sur 18,6 % du cimetière. Le décaissement d'un bon mètre du terrain parcelle 61, à l'ouest, a dû détruire une surface légèrement supérieure. Le cimetière est encore en usage en 1781, même si la paroisse Saint-André n'existe plus dès le début du XVII^e siècle. Cet usage tardif expliquerait que les remblais supérieurs, comme le confirme les affouillements de 1965, comportent toujours des restes ostéologiques en vrac.

Le site castral de Murat Les Tours a bénéficié d'une fouille archéologique intégrale. Les résultats démontrent tout l'intérêt de la démarche dans un contexte documentaire pauvre et une cartographie castrale encore balbutiante dans la vallée du Thaurion. En Creuse, les seuls *castra* mentionnés avant 900 sont Sainte-Feyre et Toulx-Sainte-Croix (Bourgeois *et alii* 2010). La faible envergure du site et son escarpement n'a pas été défavorable à la conservation des vestiges, bien au contraire. Ils permettent une

forme d'exhaustivité et constitue une documentation matérielle contextualisée unique autour du IX^e siècle en Creuse. Murat Les Tours vient abonder la collection des quelques monographies de sites fortifiés du haut Moyen Âge. On a ainsi l'opportunité de s'interroger sur la sémantique suivante : Murat Les Tours, site fortifié ou habitat fortifié ?

Jonvel Richard

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE Les Mottes

A quelques kilomètres de La Courtine, cinq buttes sont distantes les unes des autres de quelques dizaines de mètres avec un écartement maximum de 105 m, sur une superficie inférieure à 1,5 ha. Ces structures de terre, recensées comme des « tertres », atteignent entre 1 et 5 m de hauteur.

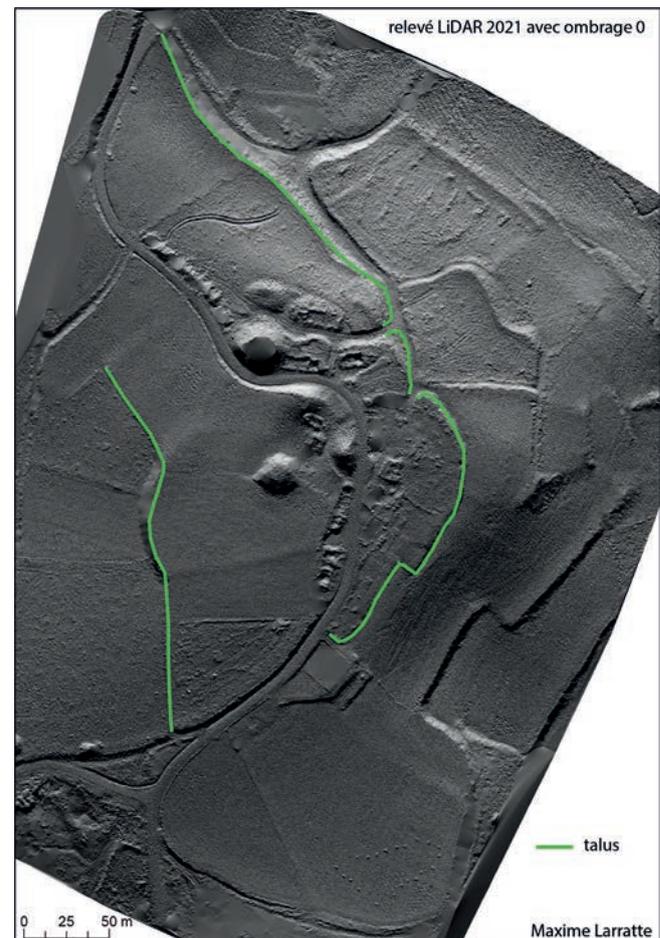
La littérature spécialisée ignore pratiquement notre site : André Leclerc évoque en quelques lignes « les cinq tumulus » et la *carte archéologique de la Gaule* ne les mentionne. A aucun moment de la période médiévale, le nom des Mottes n'apparaît dans les titres parvenus jusqu'à nous. Celui de Chirouze, siège d'un archiprêtre, a prévalu pour désigner un territoire presque exclusivement occupé par une vaste forêt, incluant le site des Mottes et frontalière de celle de Châteauvert, laquelle abritait le principal château médiéval de la région.

Les deux investigations archéologiques antérieures (1884 et 1932) à nos interventions soulèvent beaucoup d'interrogations : composition des tertres, fonction, datation... En juillet 2019, notre équipe a réalisé trois sondages sur le tertre 3. Son élévation est bien anthropique et médiévale ; sa structure apparaît complexe. Ce tertre, qui n'est pas ceinturé d'un fossé, ne présente aucune trace d'occupation sur sa plate-forme.

En 2021, quatre sondages ont été réalisés sur le tertre 4, sous la direction de Lou De Poorter. Si une interprétation générale reste prématurée en l'état actuel de nos connaissances et dans l'attente des datations par radiocarbone et des études de mobilier, on peut faire les constatations suivantes. Sans occupation sommitale, cette butte pourrait être entourée d'un fossé mais sa structure interne, avec des traces d'occupation, ne correspond pas au schéma habituel de la composition d'une motte castrale. Complexe, elle pourrait indiquer une constitution du tertre sur un temps plutôt long ; il semble que chaque apport de matériaux pour former la structure est scellé par le feu ou la cendre. Il est possible que ce tertre ait été élevé à

partir d'une structure semi-enterrée qu'une fouille plus ample permettra peut-être de déterminer.

Des points de comparaison assez nombreux ont été relevés entre les deux tertres (3 et 4) sondés à ce jour. Dans les deux cas, la base indurée est surmontée par un niveau de feu, sur lequel se trouve du bois calciné, et la partie sommitale est composée de blocs à modules variables sur lesquels repose la terre végétale.



Première exploitation des données du relevé LiDAR (M. Larratte)

Enfin, une première exploitation des données du relevé LiDAR, sous la responsabilité de Maxime Larratte, a permis d'identifier des chemins, des talus et des éléments hydrauliques en vue de la mise en œuvre d'un SIG.

Si l'origine médiévale du tertre 3 est assurée et celle du tertre 4 probable, il convient de réfléchir, dans ce sens, pour l'interprétation globale des cinq « mottes ». Selon la disposition des tertres 2 et 3, et leur position dominante dans le site, une hypothèse peut être envisagée : celle d'une édification ayant pour

objectif de contrôler un passage, rétréci par le tertre 4. Même sans avancer l'hypothèse de mottes castrales, un usage stratégique ou défensif pourrait expliquer l'édification de ces tertres assurément anthropiques. Nous proposons donc à la discussion l'hypothèse d'organisation d'un complexe castral, fondée certes sur le présupposé que toutes les buttes appartiennent bien à la même époque.

Racinet Philippe

Moyen Âge,
Époque moderne

SAINT-VAURY

Places de l'Église, du 8 mai, du 11 novembre, de Saint-Valéry, de la Poste et passage des Cloîtres

La prescription d'un diagnostic archéologique des places de l'église, de la poste, du 11 novembre et du 8 mai dans le bourg du village de Saint-Vaury fait suite à une demande anticipée au dépôt d'un permis de construire par la mairie. Celle-ci souhaite procéder à un réaménagement paysagé de l'ensemble des places du bourg ainsi qu'à la construction d'une halle sur la place de l'église. Tous ces espaces concernés par les travaux se trouvent à proximité de l'église de Saint-Julien-de-Brioude et Saint-Vaury. L'édifice de plan rectangulaire avec une nef unique, un clocher-porche et un chevet en hémicycle présente des caractères gothiques voire romans. Nous ne connaissons pas son plan originel. Mais surtout, il s'insère dans un complexe plus vaste car il est lié au culte de saint Vaury, ermite qui s'était recueilli sur le mont Bernages au VI^e siècle. Il sera inhumé à Saint-Vaury où un culte lui sera rendu. Suite à une donation à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges celle-ci devient une prévôté et organise une communauté à partir du X^e siècle. L'église évolue pour y répondre. La mise en place d'une communauté monastique impacte le développement du village de Saint-Vaury.

Le diagnostic a pour but de définir l'ancienneté de l'occupation du bourg de Saint-Vaury, de repérer ou non l'occupation monastique, ainsi que le château, à l'est, mentionné sur le cadastre napoléonien.

Particularité de la méthodologie mise œuvre au cours de l'opération, elle se déroule en trois temps : prospection géophysique, sondages sédimentaires et évaluation du bâti de l'église. Au total 19 sondages ont été réalisés sur tout l'espace disponible de la zone prescrite, en tenant compte de la présence des nombreux réseaux enfouis et des contraintes urbaines (circulation, mobilier urbain).



Sondage 11 : vue générale depuis le sud des maçonneries et sols construits



Sondage 6 : vue générale de la tour depuis l'est

À proximité de l'église et en particulier du chevet, les vestiges appartiennent à l'histoire de celle-ci : les nombreuses maçonneries mises au jour à l'est du chevet actuel associées à des niveaux de dallage permettent d'esquisser le plan du chevet détruit à la fin du XVIII^e siècle qui se développait plus à l'est. À la pointe nord-ouest du sondage un mur arasé au plan semi-circulaire pose question et s'installe dans des niveaux qui sont recoupés par une fosse dont les rares tessons peuvent être datés de la période carolingienne – médiévale. Au nord et au sud du chevet, à la jonction avec la nef, des constructions se développent contre les murs gouttereaux. Au sud il a pu être mis au jour un niveau de sol ancien qui fonctionne avec la porte bouchée dans le mur gouttereau sud. En l'état il est difficile d'attribuer une fonction à ces espaces construits : chapelle, annexe ? Les rares tessons découverts sont attribuables à la période médiévale. Un ensemble de sépultures ont été mises au jour dans ce secteur. Elles se répartissent au sud, au nord et à l'est du chevet. Il s'agit de tombes en pleine terre et en coffre qui n'ont pas toutes fait l'objet d'une fouille en raison de leur découverte partielle. Elles attestent de la présence d'une aire d'inhumations qui se développe plus particulièrement dans ce secteur du diagnostic.

Sur la place de l'église, a été vu un ensemble complexe de bâtiments conservés en élévation et avec des niveaux de sols associés, notamment des dallages présentant un très bon niveau de conservation. Ce vaste ensemble construit se développe plus particulièrement dans la partie ouest et sud de la place. À l'est, près du jardin de la mairie, la fondation d'une construction circulaire de type tour pose la question de la limite entre les espaces sous l'autorité des moines et du seigneur de Saint-Vaury. Sur l'ensemble de la surface on note un important remblaiement récent lié à la mise en place de la place qui scelle une autre séquence plus importante liée, elle, à l'arasement des bâtiments suivi du nivellement de l'espace disponible. Cet arasement intervient avant les années 1820, puisque sur la feuille du cadastre napoléonien réalisée à cette date n'apparaissent aucune constructions sur la place de l'église. Le mobilier découvert dans ces couches souligne une dense occupation du secteur au XVIII^e siècle.

Les sondages dans le jardin de la mairie n'ont pas permis de répondre à la question de la présence d'un château dans ce secteur. Les structures en creux découvertes au sud, sur la place du 8 mai, restent difficile à interpréter en l'absence de mobilier.

La forte densité des vestiges découverts au cours du diagnostic rend compte de l'impact et du rôle de la communauté monastique et plus largement de l'église dans le développement du bourg de Saint-Vaury de l'époque médiévale à nos jours.

Autre point, on perçoit un fort dénivelé entre les zones nord et sud du diagnostic. La topographie actuelle ne rend pas compte du paysage ancien qui a été marqué par l'activité du ruisseau qui borde la pointe sud de la place de l'église. Le rocher a été vu à moins d'un mètre au nord du chevet et au sud de la place du 8 mai, alors que nous ne l'avons jamais atteint sur la place de l'église, malgré nos sondages à plus de 2 mètres de profondeur.

Lagorsse Katia

Moyen Âge

SARDENT

6 place du docteur Vincent

Le diagnostic archéologique devant le 6 place du docteur Vincent à Sardent prend place au centre du bourg, à 4 m au sud-est du chœur de l'église Saint-Martin, devant l'ancienne agence postale communale. L'église se situe en limite nord du village actuel et probablement du village ancien.

Le sondage, réalisé dans l'angle oriental de la place, a permis la découverte d'un niveau de sépultures des X^e-XI^e siècles. Celles-ci s'installent dans le substrat granitique et apparaissent entre 540 m NGF dans la partie haute du sondage et 539 m NGF dans la partie

la plus basse. Dans cette dernière partie, à l'est, la présence d'un lambeau de niveau du cimetière médiéval a été épargné par la mise à niveau ayant, semble-t-il, emporté les tombes situées plus à l'ouest.

Le substrat apparaît juste sous le bitume et son lit de pose de ballast, à quelques centimètres sous le niveau de circulation actuel (540,16 m NGF). Il suit une pente forte d'orientation nord-ouest/sud-est.

Roland Antoine

**NOUVELLE-AQUITAINE
CREUSE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 1

| N° | | | | | N° | P. |
|---------|----------------------|----------------------|-----|-----|----|-----|
| 12-4025 | Ahun, Moutier-d'Ahun | CHEVALIER Christophe | BEN | PRD | | 221 |
| 12-3852 | Clugnat, Bétête | GOUYET Gérard | BEN | PRD | | 221 |

AHUN, MOUTIER-D'AHUN Prospection

La prospection 2021 menée sur le site de la ville antique d'*Acitodunum* a eu plusieurs objectifs : vérifier si les villages de Pourtoux, Lavaurette, Marzan établis sur le versant orienté au Sud face à l'agglomération antique, emplacement favorable à une occupation humaine, peuvent avoir une origine antique ; faire l'inventaire du réemploi gallo-romain dans le village du Moutier d'Ahun ; inventorier les blocs pouvant être d'origine antique apparus au sein de l'agglomération suite à des défrichements et au pâturage des bovins.

Les vérifications menées sur le terrain ont ainsi permis de collecter du mobilier dans de nouveaux espaces (Pourtoux, Marzan), contrairement à d'autres (Lavaurette), ainsi que d'observer la présence de nombreux remplois de petit appareil voire des blocs de dimensions plus importantes.

Chevalier Christophe

CLUGNAT, BETETE Prospection

Les conditions climatiques et les mesures sanitaires ont restreint l'activité à 3 après-midi sur 2 sites différents avec l'accord des propriétaires des terrains, en utilisant deux détecteurs de métaux maniés par Gérard Chevalier et Dominique Blot, les relevés GPS étant faits par Gérard Gouyet pour les artefacts présumés gallo-romains.

La première prospection a eu lieu sur la parcelle C889 sur la commune de Bétète, où avait été découvert par des agriculteurs un coffre funéraire gallo-romain en mars 2020. Son emplacement avait simplement été marqué avec des éléments métalliques avant le

rebouchage de la fosse. La détection en 2021 a permis de retrouver les témoins métalliques laissés sur place et confirmer à 5 m près l'emplacement de la découverte du coffre funéraire et une pièce de monnaie de 10 centimes RF.

La seconde prospection a été réalisée sur la parcelle labourée D 478 sur la commune de Clugnat : elle a donné lieu à une liste d'objets métalliques sans possibilité de datation.

Gouyet Gérard

